



LE TERRE-NEUVA

Organe de la Société des Œuvres de Mer

Rédaction : Maison de Famille des Œuvres de Mer — Saint-Pierre et Miquelon

Mélange et variations des races de Morue

Nous avons vu que les races de morues se reconnaissent à leur moyenne vertébrale. Mais la moyenne n'existe pas dans la nature. La nature connaît 51, 52, etc., 56 ou 57 vertèbres; elle ne connaît pas 51, 52. Ceci, c'est une création humaine pour les besoins de la classification. Prenons différents lots des lieux que nous connaissons et calculons le pourcentage du nombre différent de vertèbres dans chaque lot, pour avoir des chiffres comparables et tâcher d'y voir clair. Prenons des lots de même époque prélevés en 1927.

NOMBRE DE VERTÈBRES							
	57	56	55	54	53	52	51
Nantucket.		1,4	34,3	57,2	27,1		
Esmerald.	5,3	34,3	44,1	16,1			
Saint-Jean.	7,7	20,0	36,9	26,1	9,2		
Labrador.	15,6	39,3	34,3	10,9	9,4		
Groenland	1,1	16,4	54,6	21,8	6,0		
Islande...			9,0	59,0	29,0	3,0	

Voilà une répartition en 1927. Que peuvent en conclure?

Dirons-nous : la race de morues du Groenland est différente de celle de Terre-Neuve? Évidemment non; cela n'aurait aucun sens. Nous dirons : en 1927 on trouve, depuis l'Islande jusqu'à New-York, en passant par Terre-Neuve, et sans excepter le Groenland, des morues de même race (53 et 54 vertèbres). Celle de 57 n'existe qu'au Labrador, dans l'eau la plus continentale de caractère. Celle de 56 n'existe pas aux deux extrémités de la région envisagée, car l'eau y est trop atlantique; par contre, celle de 52 et 51 n'existent pas dans les eaux particulièrement continentales.

Mais il ne faudrait pas s'imaginer qu'il en est toujours ainsi.

La race de 55 vertèbres apparaît en Islande en 1925 et 1926 (1,5%), parce que le flux polaire augmente. Celle de 51 vertèbres apparaît jusqu'en baie des Chaleurs en 1928, parce que le flux atlantique tardif s'y fait cependant particulièrement sentir cette année-là. Le pourcentage atteint 4% pour la race 52, inexistante en 1927, et 1% pour la race 51. Le changement de l'eau qui modifie, comme nous l'avons déjà vu, la race d'une région donnée, y fait apparaître des races nouvelles.

Considérons la situation en deux points bien distincts.

Golfe du Maine :

NOMBRE DE VERTÈBRES	1926	1927
52	7,6	5,2
53	13,2	31,6
54	43,5	47,3
55	35,8	15,8

Groenland Ouest (Lat. 65°) :

NOMBRE DE VERTÈBRES	1925	1927
52	7,6	6,0
53	48,3	21,8
54	41,4	54,6
55	2,7	16,4
56		4,1

Dans le golfe du Maine, les races extrêmes (52-55) ont diminué; celles du centre se sont renforcées. La valeur moyenne du lot a diminué (de 54,08 elle tombe à 53,74). Au Groenland, elle augmente au contraire (de 53,39 à 53,85) par la raréfaction des classes 52 et 53, l'aug-

mentation des autres (54-55), l'apparition d'une race nouvelle 56, qui n'existe pas dans le même lieu deux ans auparavant.

Ces races nouvelles ne sont point nées spontanément; elles sont venues d'ailleurs. Il y a donc perpétuel mélange des races de morues, voilà le fait et la réalité.

Remarquons en passant que les deux groupements du Groenland et d'Islande sont très différents l'un de l'autre, beaucoup plus différents que ceux du même Groenland et du Banc Esmerald, par exemple. Eh bien, nous allons constater que cependant il y a passage de la morue du Groenland à l'Islande.

La Commission d'Exploration de la mer a bagué, entre Farewell et Le Helder lat. (65°) 2.091 morues. Du fait que certaines morues ont été relevées sur place, certains ont voulu conclure que la morue Groenlandaise est autochtone, c'est-à-dire naît, se développe et meurt sur place sans émigrer. C'est là une erreur.

Je ne crois pas que personne soutienne jamais que les poissons émigrent en masse comme la caille ou l'hirondelle. Mais qui y ait des déplacements individuels c'est ce qu'a prouvé l'expérience : 7 morues ont été retrouvées... en Islande. Or, 7 sujets sur 2.000, cela représente 3.500.000 sur un milliard.

D'autre part, à qui fera-t-on croire que tous les sujets qui ont fait le voyage ont été repêchés? Il faudrait pour cela vider la mer. Nous serons très généreux en admettant qu'on a eu la chance d'en repêcher un sur dix. Ce serait donc par dizaines de millions qu'il faudrait compter les morues passées du Groenland en Islande. Si l'on songe que chacune des femelles pondra, dans les années qui vont suivre, de 7 à 8 millions d'œufs par an, nous ne nous étonnerons plus que le mélange des races soit ce que nous constatons, en prélevant un lot quelconque, à un endroit quelconque.

Il convient de remarquer que cet exode a été particulièrement considérable dans l'hiver 1929-1930 : 6 sujets sur 7 ont été repêchés au printemps 1930. Un a été bagué en 1926, un en 1928, quatre en 1929. Le sujet relevé en 1927 avait été bagué en 1924. On voit donc que l'exode est particulièrement marqué pendant l'hiver dernier. Si nous rapprochons ce fait de tout ce que nous avons déjà souligné ailleurs, sur la modification de l'eau au Groenland en 1930, sur le retard constaté dans l'arrivée du poisson dans les banes du Nord, sur la diminution de poisson signalée par les pêcheurs à la ligne de main, qui viennent au Groenland depuis 1925, il y a lieu d'ouvrir l'œil sur la situation du Groenland, qui est en train de se modifier hydrologiquement, ce qui nous explique le départ d'une partie de sa population morutière.

Nous déduirons donc de tout ceci les trois principes suivants :

1^o Il existe, dans la conformation anatomique des morues, des différences spécifiques, en particulier le nombre des vertèbres, qui sont le signe de races différentes;

2^o Du fait que dans un lot quelconque on trouve des individus d'un nombre quelconque de vertèbres, on peut conclure au mélange intime des races correspondantes. Ce mélange remarquable et gé-

néral, quel que soit le lot, exclut la possibilité de populations spécifiquement autochtones, se renouvelant uniquement sur leur propre fond, sans apport extérieur et sans émigrer vers des aires voisines;

3^o Les variations des caractères spécifiques de races accompagnent toujours les variations de nature des eaux en un point donné, au point que la prévision des unes peut servir à la prévision des autres. On est donc fondé à considérer, comme cause fondamentale des migrations constatées, la modification de l'habitat, le changement de nature des eaux, autrement dit, le rythme des transgressions océaniques.

Commandant BEAUGÉ.

NOUVELLE ÉDITION DES Cartes des Bancs

Dans la nouvelle édition des Cartes des Bancs, en cours de préparation, les modifications portent surtout sur la carte n° 1 Grand-Nord et Aiguille de Déclinaison, sur la carte du Platier et la carte n° 3 Sud-Ouest du Platier.

Les modifications apportées sont le fruit d'un travail poursuivi pendant deux années consécutives; elles représentent un effort considérable, car le besoin de précisions crée à tout instant de nouvelles difficultés.

Les sondes deviennent en effet de plus en plus nombreuses; il devient facile de tracer les cotes des mêmes profondeurs, et il faut que les nouvelles sondes vérifient et contrôlent les anciennes; il faut aussi vérifier et contrôler certaines anomalies qui se présentent inévitablement.

Nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir sur ce sujet dans un article ultérieur.

La carte du Grand-Nord et Aiguille de Déclinaison s'est enrichie d'un nombre important de sondes nouvelles qui ont permis de tracer certaines cotes de niveau entre 65 et 80 mètres.

Ces lignes délimitent assez bien les environs des Virgin-Rocks et des Roches de l'Est; elles situent aussi, d'une manière assez précise, les mouvements des fonds qui se trouvent au pied et à l'est de l'Aiguille de Déclinaison. Elles permettent donc aux navires de venir se placer à la sonde dans l'est de l'Aiguille, par des fonds de 65 à 68 mètres, dans une région bien garnie de pilotis, où l'on trouve au printemps de la belle morue en grande abondance.

Les contours de ces lignes de sonde montrent en outre toute l'importance que peuvent acquérir comme chemins morutiers la Grande Fosse et le Chenal s'étendant entre les Virgin et l'Aiguille de Déclinaison.

Une grande dorsale de fond, avoisinant 60 mètres, s'étend du S. S. O. au N. N. E. un peu à l'est de l'Aiguille de Déclinaison; c'est dans ce voisinage que fut découverte, en 1927, la roche Sainte-Jeanne-d'Arc (20 mètres), voisine de l'Aiguille Marbou (15 m.), et de l'Aiguille Heuzé (18 m.). Il ne sera pas étonnant de découvrir un jour d'autres têtes de roche dans cette région.

Notre carte du Platier se complète de plus en plus.

Que représentent à présent les gros numéros de l'édition 1923, à côté du fouillis de chiffres qui les avoisinent, et que faut-il penser de l'opinion presque généralement admise donnant du Platier l'idée d'un pla-

teau régulier donnant partout 50 mètres à la sonde ???

Nous l'avons souvent parcouru ce Platier; nous l'avons parcouru dans tous les sens; il n'en est sans doute pas un coin où nous n'ayons passé. La carte s'est bien précisée, et si elle n'est pas encore parfaite, cela tient certainement bien plus aux circonstances de temps et à l'imperfection de nos appareils de sondage qu'à notre bonne volonté. Nous y avons mis le meilleur de nous-mêmes, veillant, relevant, observant, sondant, de façon à fournir aux capitaines des éléments précis susceptibles de leur fournir, avec leurs positions, les meilleures renseignements sur les emplacements de pêche.

Le fond plat de 50 mètres du Platier s'est transformé sur nos cartes en une série de plateaux plus ou moins étendus, séparés par des fosses ou sillons s'irradient dans toutes les directions, et dont on trouve les traces très au large du Platier lui-même, vers le D, les RR, et aussi vers le sud-ouest.

La carte du S.-O. ou des abords du Platier s'est aussi enrichie de quantités de sondes nouvelles; nous n'avons malheureusement pas pu y placer toutes les sondes relevées. Les grands parcours que nous couvrons sur les Bancs ont besoin d'être précisés sur les cartes par de fréquentes observations. Malheureusement nous devons subir trop fréquemment des périodes de brume prolongées, pendant lesquelles nous ne pouvons naviguer qu'à l'estime. Ceci souligne tout l'intérêt que présente une carte des environs du Platier bien sondée, permettant de retrouver à l'estime et à la sonde les meilleurs emplacements de pêche et les fonds à bulot.

La fourche et la langue de la Ville d'Ys sont enfin correctement placées grâce aux sondages faits par cet aviso en 1929.

La région du D se précise aussi avec l'indication de la fosse de 80 mètres qui existe dans le N.-O.

Le plateau au S.-O. du Platier se complète peu à peu, montrant la position des sillons de 70 mètres qui le traversent. Ces sillons constituent d'ailleurs des lieux de pêche très recherchés.

Au delà de 70 à 80 mètres nous sommes encore handicapés par nos instruments imparfaits, et cependant nous nous rendons bien compte qu'il est vers ces profondeurs que nous devons orienter notre activité.

Les nouveaux voiliers à moteur, approvisionnés de boîte frigorifiée, ne s'approchent guère du Platier. En relations constantes avec T. S. F. avec les chalutiers, ils sauront découvrir les régions de passage des piaules montant vers les plateaux et, dès le renseignement obtenu, ils auront vite fait, grâce au moteur, de venir se placer aux accres des fonds à chalut, sur les fonds de 70 à 80 mètres qui bordent le trou Baleine, les RR, le grand S. O. du Platier.

Il faut donc situer aussi exactement que possible les amarres de ces chemins morutiers aux environs des sondes de 80 mètres.

C'est le travail que nous nous proposons de faire dans les prochaines campagnes.

Les autres cartes : Banc de Saint-Pierre, Banquereau, Banc de Saint-Georges, n'ont reçu que fort peu d'additions.

L'intérêt, dit-on, n'est plus sur les Bancs de Terre-Neuve. Nous en poursuivons néanmoins l'hydrographie. Notre travail a déjà rendu bien des services aux capitaines, nous sommes convaincus qu'il leur en rendra encore dans l'avenir.

Ainsi que le répète souvent le commandant Beaugé : « Ce n'est pas la morue qui voyage, c'est l'habitat qui se déplace. »

D'ici peu sans doute l'habitat de la morue se retrouvera sur les Bancs.

Commandant GUYADER.

**

**

**

Echos de "chez-nous"

Région Normande

Fécamp.

— Les obsèques de M. Léopold Soublin, ancien maire de Fécamp, ont été célébrées en l'église Saint-Étienne, en présence d'une assistance considérable. Au cimetière, des discours ont été prononcés par M. Couturier, conseiller général, maire; Gustave Ledun, au nom de la Caisse de Secours aux Marins, et par M. Martin Levasseur, représentant M. Prentout, du Syndicat des Armateurs.

— Les fêtes de la Première Communion Solennelle ont eu lieu, à la Trinité et à Saint-Étienne par beau temps. Les enfants étaient particulièrement nombreux.

— A l'occasion du cinquième centenaire de Jeanne d'Arc, Mgr du Bois de la Ville-abel, archevêque de Rouen, a nommé M. l'abbé Delaune, curé de Saint-Étienne, chanoine honoraire.

— Le chalutier *Fortis*, patron Fréger, arrive à Fécamp avec 620 barils de harengs salés. C'est le premier arrivage.

— M^{me} Madeleine Guédon, au service d'un négociant du quai Berigny, tombe si malencontreusement qu'elle se fait de graves contusions dans la région lombaire. Longue incapacité de travail.

— L'Association amicale des Anciens Sous-Officiers de terre et de mer a remis au trésorier de l'Orphelinat Saint-Michel une somme de mille francs, somme prélevée sur le bénéfice de sa dernière soirée de bienfaisance.

— La Société des Mutilés et Anciens Combattants de Fécamp et du canton tiendra son prochain Congrès cantonal, le dimanche 21 juin, à Eperville.

— Un banquet de 300 couverts a été offert à M. René Gayant, ancien Conseiller général, Président de la Société d'Agriculture de l'arrondissement du Havre, promu récemment chevalier de la Légion d'honneur. Le déjeuner, présidé par M. Lavoinne, Sénateur, a été servi sous les halles de Goderville. De nombreuses personnalités étaient présentes.

— Plusieurs enfants se promenaient en barque dans le « Sas » quand un remous se produisit à l'endroit où se jette la rivière de Valmont. En danger, les gamins demandèrent du secours. Ils furent sauvés à temps.

— Le chalutier fécamois *Orage*, capitaine Martin, est parti le 15 mai, pour le Spitzberg.

— Le chalutier *Bois-Rosé*, également de Fécamp, est parti pour l'Islande. L'équipage est commandé par le capitaine Terrier.

— Le quatre-mâts *Izarra*, capitaine Varlet, a quitté Fécamp pour se rendre au Groenland.

— M. J. York, armateur à Fécamp, et M. Maletra, Directeur de la Banque du Crédit du Nord, également domicilié à Fécamp, ont été victimes d'un très grave accident d'automobile aux environs d'Harfleur, près de la Brègue. La voiture Bugatti, pilotée par M. Maletra, a donné, en pleine vitesse, contre un pylone de la Compagnie des tramways : M. Maletra a été très grièvement blessé à la tête, aux jambes et sur différentes parties du corps. M. York est moins atteint.

Etretat.

— La gracieuse cérémonie de la bénédiction de la mer, qui a lieu chaque année le jour de l'Ascension, s'est déroulée par un temps splendide. La musique municipale

pale prêtait son concours. Il y avait foule sur la plage et dans les rues.

— Une manifestation a eu lieu le 8 mai au pied du monument Nungesser et Coli. Il s'agissait, dans l'esprit des organisateurs, de rappeler la glorieuse tentative des courageux aviateurs qui « les premiers ont osé ».

Saint-Pierre-en-Port.

— M. Jules Le Baleur, instituteur honoraire, adjoint au maire, officier de l'Instruction publique, est décédé à l'âge de 71 ans. Très connu dans la région, le défunt jouissait de nombreuses sympathies.

Yport.

— La flottille de pêche yportaise s'est enrichie d'une nouvelle unité, le caïque *Notre-Dame de Lourdes*, patron Eugène Ebran fils.

— Le Conseil municipal se préoccupe de doter la Compagnie des Sapeurs-Pompiers d'une moto-pompe. Les premiers essais ont donné toute satisfaction. Une souscription a été ouverte pour en faciliter l'achat.

Région Bretonne

Saint-Malo.

— M. Cœuru, gérant de la Société d'Affichage Bouquet, rue Jacques-Cartier, a été menacé de mort par un de ses ouvriers, le nommé René Corne. Le mécontentement de Corne était né d'une cause absolument insignifiante, son patron lui avait demandé de casser du bois...

— Le bassin de Saint-Malo a été mis en partie à sec. Beaucoup de gamins espèrent trouver des trésors inconnus.

— La mise en état de l'avenue Roussin nécessitera une dépense globale d'environ 139.000 francs. La participation de la ville sera de 27.664 francs.

— La fête de la jeunesse s'est déroulée en présence d'une foule compacte.

Dinard.

— La voiture de M. Lenormand, boucher à Pleurtuit, qui se trouvait arrêtée sur la cale de Dinard, est tombée accidentellement à la mer. Aucun accident de personne.

Fougères.

— Un taxi qui se trouvait dans le garage de M. Lefèvre, rue de la Caserne, a pris feu. La voiture fut sortie aussitôt. Deux chauffeurs : François Landais, 29 ans, et Paul Guesdon, 31 ans, ont été très grièvement brûlés au visage et aux mains.

— Les jeunes Clément Jorré, Pierre Jouan, Etienne Le Hir subissent avec succès l'examen pour les bourses nationales de l'enseignement primaire supérieur.

— Les familles ont appris avec plaisir qu'une baisse de dix centimes s'était produite sur le prix du lait.

Combourg.

— Une collision s'est produite entre deux voitures automobiles. L'accident est arrivé à proximité du pont de la Fleuie. Une dame a été blessée.

— La fête des fleurs a été favorisée par le beau temps. Son succès a été très vif.

Cancale.

— Un jeune homme, jusqu'ici resté inconnu, s'est jeté sous l'express Rennes-Saint-Malo. Le malheureux désespéré a été décapité.

— La Municipalité a reçu officiellement M. Guernier, Ministre des P. T. T.

Rennes.

— Les enfants des écoles libres ont célébré avec un vif éclat le centenaire de l'enseignement. Un interminable cortège a défilé dans les rues. Fanfares et musiques jetaient partout une note joyeuse. Une grande fête sportive s'est déroulée dans le parc de Montabizé. Tous les pensionnats et toutes les écoles de la ville et de la région étaient représentés. Le défilé, extrêmement curieux, était interminable.

— Le Congrès départemental de l'Union nationale des Anciens Combattants a groupé plus de 2.000 anciens poilus. L'Assemblée générale avait lieu dans la vaste salle de la rue Emile-Souvestre. Le fanion d'honneur, offert par la section de Rennes, est gagné par la section de Saint-Germain-du-Pinel (arrondissement de Vitré).

— Au cours de sa dernière session, le Conseil général approuve un projet d'extension du réseau téléphonique comportant l'établissement du service complet et permanent en Ille-et-Vilaine.

— Francis Boisseau, l'assassin d'Alice Guihard, a été condamné à 7 ans de travaux forcés par la cour d'assises.

Saint-Germain-du-Pinel.

— M. Joseph Peltier, 31 ans, cultivateur à la Reusardière, commune de Moutiers, a été renversé avec son attelage. La roue gauche du tombereau lui est passée sur le corps. L'homme a expiré. La malheureuse victime était mariée et père de 4 jeunes enfants. M^{me} Peltier, sa femme, qui suivait à bicyclette a été témoin de l'accident. Dans la voiture se trouvaient les trois plus jeunes enfants des époux Peltier. Ils sont sains et saufs.

Douarnenez.

— Le dundee *Jésus-Marie-Joseph*, du port de Douarnenez, qui prend part à la campagne de pêche du maquereau a été abordé et coulé, au large d'Ouessant, par un vapeur anglais qui recueillit le patron Fiacre et l'équipage. Tous les hommes ont été débarqués en bonne santé.

Lorient.

— Trois étudiants domiciliés à Rennes ont été attaqués sur la route de Lorient par des employés de cirque. Il y a eu méprise et les victimes qui ont reçu force horions étaient absolument étrangères à la cause qui a déterminé l'agression.

Hédé.

— A environ vingt kilomètres de Rennes, dans la côte de Morignon qui grimpe en pente douce vers Hédé, un terrible accident d'automobile s'est produit qui aurait pu coûter la vie à deux personnes : MM. Victor Rahuel, négociant à Combourg, et René Ragault, son beau-frère, qui était au volant. La voiture dérapa et tomba, d'une hauteur de 3 mètres, dans une prairie en contre-bas de la route. M. Rahuel est très gravement blessé au bras.

Paimpol.

— Le 14 mai, le dundee *Rascale*, arrivé d'Islande, est entré sur rade avec 52.000 morues. Cette unité doit repartir pour le Groenland.

Le lendemain, 15 mai, le dundee *Roger-Robert* était signalé en baie de Reykjavik avec 35.000 morues, tout va bien à bord.

La goélette *Butterfly* est entrée en rade avec 48.000 morues. Ce voilier a subi des avaries en cours de route. Le capitaine Le Blais signale, dans son rapport de mer, qu'il a été abordé en pêche par un chalutier inconnu qui a causé d'importants dégâts à l'avant du navire. De nombreuses jambettes ont été brisées. Après réparations, cette unité partira au Groenland.

La *Brocéliande*, retour d'Islande, avec 36.000 morues, reprendra la mer pour le Groenland. La *Brocéliande* a essuyé le mauvais temps. Avaries à l'arrière du navire.

Le *Pascale* est entré dans le bassin avec sa première pêche, soit 52.000 morues. *Violette*, signalée à Reykjavik avec 50.000 morues.

Morlaix.

— De Paris, on annonce la mort de M^{me} Seznec, femme du bagnard, condamné après la disparition de M. Quémeneur, négociant en bois à Landerneau. M^{me} Seznec qui jusqu'au bout avait cru à l'innocence de son mari est décédée à l'hôpital Beaujon. Sa fille est entrée au Carmel.

Quimperlé.

— Une petite fille de six mois, Eliane Berthou, du village de Landmeur est tombée dans un lavoir et s'est noyée.

Ploërmel.

— Un agent d'assurances de Pontivy, qui passait en automobile à Rohan, près de Saint-Samson, a renversé une fillette de 7 ans, la petite Lucienne Elie, de Saint-Maudan. La victime est grièvement blessée.

Guillers.

— Un cycliste, M. Joseph Joly, 19 ans, domicilié au Bouix, est renversé par l'automobile d'un représentant de commerce. Etat grave.

Redon.

— Un accident mortel s'est produit dans les marais de Bains-sur-Oust, au lieu dit « Le Rio de Bareux ». M. Alexandre Guchaire, domicilié à La Borde, employé aux carrières du Moussac, s'est noyé accidentellement en naviguant dans le marais.

Montfort.

— La petite commune d'Iffendic a été mise en émoi par un suicide qui a des causes infiniment douloureuses. Diffamé depuis quelque temps déjà, un cultivateur, M. Ernest Avagot, a mis fin à ses jours en se pendant dans un grenier à foin.

Pléchâtel.

— M. Alexis Leray, 56 ans, cultivateur à Pléchâtel, s'est jeté dans une mare située à une centaine de mètres de sa maison. Le malheureux désespéré qui avait été amputé d'une jambe atteinte de gangrène avait depuis quelque temps des craintes au sujet de son état de santé. L'autre jambe était atteinte du même mal. Les douleurs devenant intolérables le malheureux a cherché le salut dans la mort.

BAZAR

de la Maison de Famille

TOUT CE DONT VOUS AUREZ BESOIN

- aux MEILLEURES CONDITIONS -

L'Imprimeur-Gérant : L. LE PANNERER.